032 466 29 10
Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux
aureline.meyer@courtedoux.ch

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 9 novembre 2026

Fermeture du secrétariat communal

Durant la période des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale seront fermés **du vendredi 18 décembre 2026 au vendredi 1er janvier 2027.**

→ *Réouverture le lundi 4 janvier 2027, sur rendez-vous.*

Déblaiement de la neige sur les places et accès privés

Les agriculteurs, **Didier Choulat** (079 739 69 51) et **David Maillat** (079 962 36 77), sont équipés et disponibles pour déneiger les places et accès privés. L'entreprise **Riat Entretiens Sàrl** à Courtedoux est également à votre service pour ce type de travaux, ainsi que pour l'élagage. Le tarif sera fixé directement par ces prestataires.

En cas de situation extrême de neige, nous remercions les habitants de faire preuve de compréhension et de respect envers les employés communaux qui œuvrent pour assurer la sécurité et l'accessibilité de nos infrastructures.

Parcage des voitures lors de chute de neige

Nous vous prions de ne pas parquer vos voitures aux bords des routes afin de laisser l'accès libre pour le déneigement.

Analyses d'eaux

Pour information, les résultats des analyses d'eaux sont disponibles sur le site internet de la commune.

Vous pouvez les consulter directement en vous rendant sur la rubrique publications et documents utiles, puis analyse des eaux.

Rappel concernant le stationnement

Le Conseil communal rappelle aux habitants que le stationnement sur les trottoirs est interdit. De plus, les trottoirs doivent en tout temps rester libres et dégagés afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.

Pour rappel, il est strictement interdit de stationner sur les ralentisseurs situés à la Combatte. Ceux-ci ont été créés pour permettre le croisement des véhicules imposants et garantir la sécurité ainsi que la fluidité du trafic.

Nous remercions chacun de respecter les règles de stationnement afin de garantir la sécurité de tous.

032 466 29 10
Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux
aureline.meyer@courtedoux.ch

Précisions concernant les rappels à la population

Dans les dernières publications communales, plusieurs recommandations et rappels ont été communiqués à la population.

Les Autorités communales tiennent à préciser que ces informations ont pour objectif de **sensibiliser** chacun et de **favoriser le respect des règles** par tous. Elles ne donnent toutefois pas aux habitants le rôle de faire respecter ces règles eux-mêmes ou d'intervenir directement auprès d'autres personnes en cas de désaccord.

En cas de problème sérieux ou de situation nécessitant une intervention, nous vous remercions d'en informer le Conseil communal, qui pourra examiner la situation et prendre les mesures nécessaires.

Nous vous remercions pour la compréhension afin de préserver une bonne entente au sein de notre commune.

Rectification concernant le ramassage des crottins de chevaux

Suite à notre dernière publication communale, nous souhaitons apporter une précision concernant le ramassage des crottins de chevaux.

Contrairement à ce qui a été indiqué précédemment, il n'est pas demandé aux cavaliers de ramasser les crottins immédiatement après leur passage. Ceux-ci sont toutefois priés de veiller à les ramasser dans les meilleurs délais, et au plus tard à la fin de la journée.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pour maintenir nos chemins et espaces publics propres et agréables pour tous.

Manque de marquage au sol - priorités

Il est rappelé aux usagers de la route qu'en cas d'absence de marquage ou de signalisation indiquant une priorité sur les routes communales, la règle **de la priorité de droite** s'applique.

Nous invitons les automobilistes à rester vigilants, à adapter leur vitesse et à faire preuve de prudence, notamment aux intersections.

Enfants à vélo et à trottinette

Nous invitons les parents à sensibiliser leurs enfants aux règles de circulation lorsqu'ils se déplacent à vélo ou à trottinette. Il est important de rappeler les dangers liés à la circulation, de rester attentif à son environnement, **d'adapter sa vitesse** et de respecter les règles de la route.

Merci à chacun et chacune de sensibiliser les enfants afin de garantir leur sécurité ainsi que celles des autres usagés

032 466 29 10
Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux
aureline.meyer@courtedoux.ch

Ventes des sapins

Nous vous informons que la vente des sapins de Noël aura lieu le :

Samedi 5 décembre 2026 de 15h à 17h00
À la Grange

Selon les tarifs ci-dessous :

Sapins Nordmann standard 1er choix de la région	
100-150 cm	*CHF 25. –*
150-200 cm	*CHF 35. –*
200-250 cm	*CHF 45. –*
250 cm et plus	*CHF 50. –*

Epicéa jurassien	
100/150 cm	*CHF 25. –*
150/200 cm	*CHF 30. –*
200/250 cm	*CHF 35. –*
250/300 cm	*CHF 45. –*

Les personnes ne pouvant être présentes le 5 décembre ont la possibilité de réserver leur sapin en contactant directement **M. Thierry Blaser au no. 078 658 87 77 jusqu'au 3 décembre 2026 à 12h.**



DÉCOUVREZ, RENCONTREZ ET ÉCHANGEZ !

Besoin d'un coup de main pour tailler les arbres du verger ? À la recherche d'un covoiturage ou d'une personne pour vous aider à apprendre une nouvelle langue ?
Postez une annonce dans l'espace *Échange et entraide* ! 🙂

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION !

DISPONIBLE SUR IOS ET ANDROID

VISITEZ LE SITE INTERNET !

REGION-HAUTEAJOIE.CH

Courtedoux, le 6 novembre 2026

Le Conseil communal